Les enfants ont droit à la protection de leur image

Avec le projet « Insta4Emma », la Plateforme nationale Jeunes et médias lance un mois d'action pour souligner l'importance de protéger les enfants et leur sphère privée sur Internet.

© Jeunes et médiasEmma, 7 ans, est tout excitée : ses parents sont en pleins préparatifs de leur mariage. Munie de son téléphone portable, elle multiplie les photos et les vidéos. Il y a tant de moments amusants à partager : la main demandéee de façon si romantique, les grands-parents qui se réjouissent, ou encore la tête de sa mère après la fête bien arrosée de veille des noces. Et c'est sans parler de son père en sueur qui s'entraîne dans sa tenue de sport ridicule pour se remettre en forme. Pour partager ces évènements avec son cercle d'ami·e·s, la fillette poste plusieurs photos sur son profil Instagram, sans se demander s'il est indiqué de mettre ces images à disposition du grand public, ou si leur publication pourrait mettre dans l'embarras les adultes concerné·e·s.

Ce concept d'inversion de point de vue est au cœur du mois d'action « Insta4Emma ». Avec humour, l'idée du projet est de réfléchir à la façon dont les parents, grands-parents et autres personnes de référence peuvent publier sur les réseaux sociaux des photos ou des vidéos d'enfants, sans porter atteinte à leur sphère privée. Car les adultes se comportent souvent comme Emma : ils et elles partagent sur les réseaux sociaux des clichés mignons ou drôles de leur progéniture, sans se soucier des éventuelles conséquences.

Les adultes jouent pourtant un rôle clé dans la protection des données et de la personnalité des plus jeunes. Dans un premier temps, ils et elles décident à leur place quelles données, photos ou vidéos sont mises en ligne. Par la suite, lorsque les enfants grandissent, les grandes personnes doivent veiller à les impliquer, les soutenir, les accompagner et agir eux-mêmes de façon responsable et réfléchie afin de leur servir de modèle.

Recommandations aux adultes

Dès la naissance, les enfants ont droit à la protection de leur personnalité et de leur sphère privée. Afin de garantir cette protection, voici ce que recommande la plateforme Jeunes et médias aux parents et aux personnes de référence :

- Penser au droit à l'image : chacun·e, quel que soit sont âge, doit être photographié·e et filmé·e avec son accord et consentir à la publication. Cela vaut également pour ses propres enfants ou les enfants que l'on a sous sa garde.
- Ne pas poster de photos ou de vidéos sur lesquelles un·e enfant apparaît nu·e ou légèrement vêtu·e.
- Éviter de publier des photos ou des vidéos d'un enfant dans des situations gênantes ou embarrassantes, même si, sur le moment, elles semblent amusantes.

- Dès que l'enfant est assez grand·e, il s'agit de lui demander si elle ou il consent à la publication de contenus visuels.
- Ne pas ajouter de données personnelles ou sensibles, telles que les prénom et nom, adresse ou date de naissance. Et ne jamais oublier qu'il est souvent possible de faire des recoupements à partir d'une photo, sur le lieu où elle a été prise ou le lieu de résidence.
- Veiller à ce que seules les personnes connues aient accès à ces images.
- Vérifier régulièrement les paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux utilisés.

« Insta4Emma »La plateforme nationale de promotion des compétences numériques Jeunes et médias a été mise en place par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Sur mandat du Conseil fédéral, elle poursuit l'objectif d'encourager les enfants et les jeunes à utiliser les médias numériques de manière sûre et responsable. Dans le cadre de l'actuel point fort « Protection des données et de la sphère privée des enfants et des jeunes sur Internet », la plateforme finance des projets abordant cette thématique sous différents angles.Le projet « Insta4Emma » de la Haute école spécialisée des Grisons porte sur le sharenting, un mot-valise créé à partir des termes anglais share (partager) et parenting (éducation/parentalité). Il offre un changement de perspective : durant un mois, la petite Emma, sept ans, poste sur Instagram des photos illustrant le quotidien de ses parents, de ses proches et de ses connaissances. Les images qu'Emma trouve amusantes peuvent s'avérer peu avantageuses, voire gênantes. Le projet entend ainsi inciter les utilisateurs et utilisatrices à réfléchir à leurs pratiques. En outre, il sensibilise à un usage conscient et responsable des contenus privés, ainsi qu'aux défis qui en découlent.

(NIB/OFAS)

Projet Insta4Emma

Jeunes et médias – sécurité et protection des données

Instagram – Insta4Emma